

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de TRIGNAC

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 3 avril 2024

DEL_20240403_15

Nombre de Conseillers
En exercice **29**
De présents **20**
De votants **26**

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Emilie CORDIER - Denis ROULAND - Myriam LEROUX - Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD - Laurence DUPONT - Yannick BEAUVAIS - Jessica NICOLAS- Jean-Pierre LE CROM - Marjorie GARCIA - David PELON - Didier NOUZILLEAU - Michel CONANEC

Objet :

Acquisition de parcelles de terrain constituant un chemin d'accès entre la rue Francisco Ferrer et le Chemin de la Petite Ville - Cadastre section AW n°734p,736p, 738p, 414p, 415p,416p, 566p, 1030p, 1033p

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

04 avril 2024**Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :**

- Jean-Louis LELIEVRE a donné son pouvoir à Claude AUFORT
- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Hervé MORICE
- Thierno DIALLO a donné son pouvoir à Gilles BRIAND
- Magalie MACE a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Brieg PICAULT a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Françoise HAFFRAY a donné son pouvoir à David PELON

Et que les convocations ont été faites les

21 mars 2024**22 mars 2024**

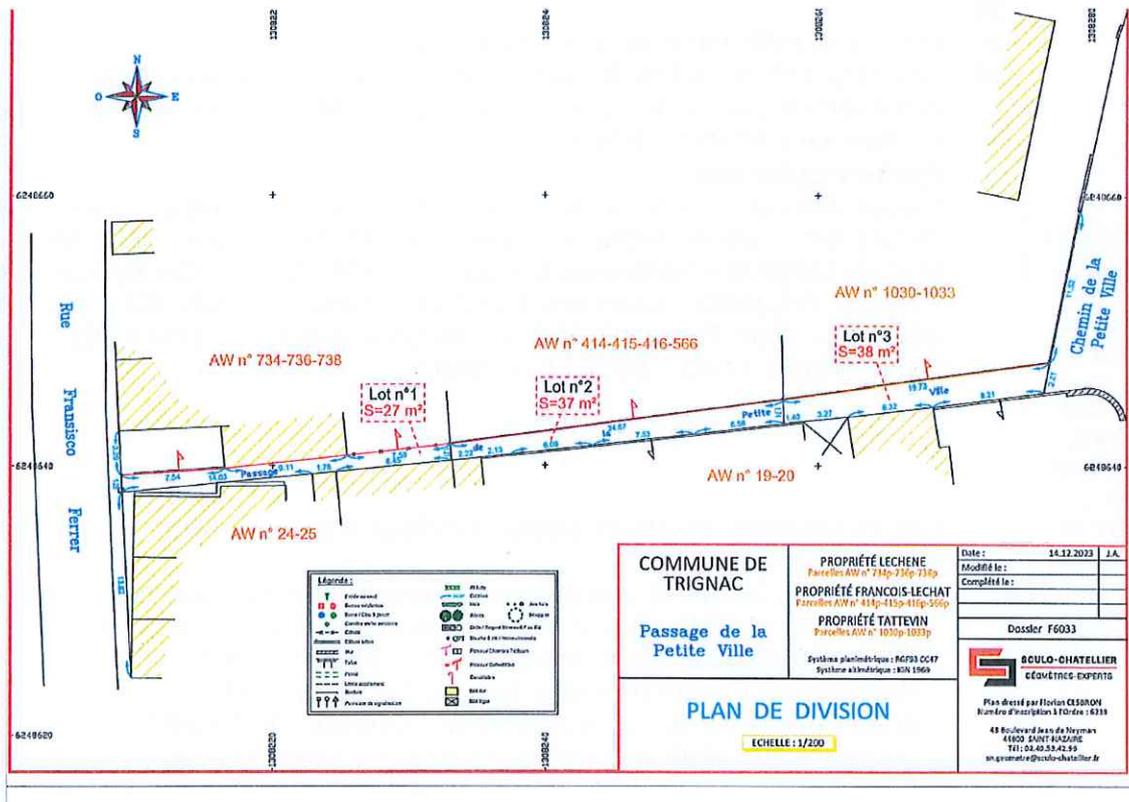
Absents : Cécile NICOLAS, Alain DESMARS, Aurélie LE GUNEHEC (départ à 20 h 26)

Mme Laurence DUPONT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal est informé de la possibilité d'acquisition de terrains constituant une servitude de passage entre les rues Francisco Ferrer et le Chemin de la Petite Ville Ce chemin est propriété de différents riverains.

Section cadastrale	Numéro cadastre	Surface globale	Zonage PLU	Propriétaires	Coût d'acquisition
AW	734p, 736p, 738p, 414p, 415p, 416p, 566p, 1030p, 1033p,	102 m ² <i>Surface qui devra être confirmée par un D.A.</i>	UAb1	Mme LECHENE M. et Mme TATTEVIN M. et Mme FRANCOIS	10 € le m ² (frais d'acte et de géomètre pris en charge par la commune)

Le chemin d'accès entre la rue du Francisco Ferrer et le chemin de la Petite Ville existe depuis longtemps et son entretien incombait aux propriétaires. L'acquisition de ces parcelles par la commune permettra la régularisation et viendra conforter les itinéraires doux à l'approche du secteur du Centre-ville. L'acquisition de ces parcelles ne rentre pas dans le cadre de l'obligation d'un avis des Domaines.



- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,
- VU l'avis de la commission urbanisme en date du 26 mars 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

Article 1 : d'autoriser l'acquisition de parcelles de terrain constituant un chemin d'accès entre la rue Francisco Ferrer et le Chemin de la Petite Ville - Cadastre section AW n° 734p, 736p, 738p, 414p, 415p, 416p, 566p, 1030p, 1033p

Article 2 : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération.

Article 3 : Dit que la présente dépense est prévue au budget de la commune

Voix pour	26
Voix contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :
Reçu par M. le Sous-Préfet le :
Retour en Mairie le :
Publié ou affiché le :



Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024



ID : 044-214402109-20240403-DEL_20240403_24-DE